

Présidence : Serge MOTTIER

Présents : Estelle ARTU - Yves BOISSERIE – Virginie CHABLAT – Gérard CLAIRE - Philippe DULON – Odile ESKENAZI – Thomas FOURNERY – Christiane JEAN-LOUIS – Daniel LANGLAIS – Philippe LE PREVOST – Françoise MELTIER – Véronique PIEUX – Bernard ROLLAND

Excusés : Membres du Comité Directeur

Petra BAJAT – Antoine BRUNEAU – Pascal DELAGE – Dimitri DUBOIS (pouvoir à Serge MOTTIER) - Philippe LÉBOUCHER – Patrick TAFFOREAU – Alain TANCREL - Jacques TUFFIERE – André GUIGNE (CRES) – Richard CURSAZ (CTS) - Mickael GENTY (CD 85)

Assistent : Philippe BRUNSCHWING (CRR) – Alexandra BESCOND (LAPL) – Guy COCHARD (CD 49 - Richard DELAUNAY (CD 53) Alain DONIAS (CTS) – Yannick GENDRON (C.FINANCES) – Jean-Yves LORIOU (CD5) - Jean-Michel MAILLARD (CSR) – Francis RENOUX (CD 44)

Le procès-verbal de la réunion du 12 février 2022 est adopté.

1. INTERVENTION DU PRÉSIDENT

Serge MOTTIER est heureux de voir les participants à cette réunion et précise dès à présent que la prochaine se tiendra en présentiel à La Pommeraye le 27 août.

Depuis la dernière réunion de comité directeur il y a eu beaucoup d'activité et réunions :

- Belle AG de la Ligue au cours de laquelle la présentation de l'activité de la Ligue a été appréciée
- L'Assemblée Générale de la FFA à MULHOUSE où il a été regretté l'absence de plusieurs délégués de clubs. (Il leur demandera de démissionner) Excellente réunion constructive avec débats la veille où les échanges ont été riches notamment sur la formation avec une orientation intéressante et une excellente ambiance dans la délégation de la Ligue.
- Réunions de travail pour le suivi de l'annonce du plan d'investissement de la FFA
- Finalisation du projet Ligue
- Invitation à deux AG de clubs au cours desquelles il a pu constater le travail qu'il reste à faire pour que les clubs soient bien au courant des actions
- Etude des dossiers ANS : bilan actions 2021 et demandes 2022. Travail à entreprendre pour la présentation des dossiers
- Visite aux deux clubs récipiendaires de trophées FFA 2021
- Réunions sur le suivi de l'annonce du plan d'investissement de la FFA

- Contacts avec la Mairie d'ANGERS pour faire le point sur les travaux au Stade MIKULAK. La FFA va faire part de ses souhaits dans ce domaine

Avec Vincent MAUDET, il a effectué une tournée des grands organisateurs d'épreuves hors stade pour comprendre leur mode de fonctionnement. Il semble que l'on soit à un tournant avec un travail de fond à entreprendre.

Trois réunions avec les Conseils Départementaux sont programmées pour présenter Uni'vertTRAIL

A l'invitation de la CDR 44 il a assisté à l'AG de cette commission. Les organisateurs ont regretté le manque de bénévoles dû peut-être à l'absence de clubs support qui peuvent former du jury

DÉBUT DE LA SAISON ESTIVALE

La saison a débuté avec les Championnats de France des clubs (INTERCLUBS) au cours desquels la participation a été globalement positive.

Les championnats régionaux disputés à Mayenne sur un stade très bien préparé ont connus une faible participation d'ensemble mais les meilleurs athlètes avaient répondu présent. La forte canicule du samedi a sans doute freiné certains participants.

Aux championnats de France Elite record de participation pour les athlètes de la Ligue avec 43 qualifiés ainsi que pour les podiums, 3 titres et 11 médailles au total.

Félicitations à tous athlètes, encadrement et clubs

Deux disciplines semblent en danger pour les prochaines éditions : la marche et les épreuves combinées

Prochaines échéances régionales : l'interligues U18 U20 et la Coupe de France des ligues

Ces deux épreuves se déroulant à ANGERS

COMPOSITION DU BUREAU EXÉCUTIF

Le président propose que Philippe DULON assure le poste de Secrétaire Général adjoint et fasse la coordination des commissions

Alain TANCREL n'étant plus président de la CRJ ? Serge MOTTIER remercie Véronique PIEUX et Christiane JEAN-LOUIS qui ont accepté la co-présidence de la commission avec le renfort d'Anne RETHORE et Marie NICOLAS (salariées en charge du suivi administratif de la CRJ).

Le comité directeur est d'accord sur ces propositions

2. INTERVENTION DES CTS

Richard CURSAZ, Directeur de la performance

43 qualifications aux championnats de France ELITE du 24 au 25 juin 2022 à CAEN pour la LAPL

La LAPL s'est classée 4^e ligue de France au nombre de médailles à la placing table
11 médailles

3 titres de champion de France ELITE qui sont :

- Gabriel BORDIER au 10 000 km MARCHE licencié à US Saint Berthevin
- Agnès RAHAROLAHY au 800m licenciée au Nantes Métropole Athlétisme

- Laura VALETTE au 100 HAIES licenciée au Nantes Métropole Athlétisme

Des sélections sont en perspective dont une connue à ce jour Léa VENDOME licenciée au RCN et sélectionnée aux Jeux Méditerranéens. D'ores et déjà il est à noter aussi que 4 cadets participeront aux Championnats d'Europe à Jérusalem.

Alain DONIAS, Formations.

L'ETN formation des entraîneurs sportifs a fusionné quelques modules dans certaines filières afin de qu'elles soient moins longues.

La LAPL proposera un Niveau 3 entraîneur en sauts à Nantes courant Mars 2023, la DTN souhaite revenir à des dates et lieux pérennes et récurrents apportant un supplément de visibilité pour les stagiaires.

Dans le but d'améliorer la présentation de l'OFA, le CTS de l'ARA Mr Olivier FOUR a développé une application nommée GLIDE permettant au mouvement sportif d'accéder plus rapidement aux informations telles que :

- Les modules proposés dans le parcours de formation que le candidat aura choisi
- L'accès direct au calendrier et l'inscription
- Quand et comment se déroule la certification du diplôme choisi

Serge MOTTIER Président de la ligue et Patrick TAFFOREAU responsable de la COT impulsent la mise en place d'un calendrier de formations JUGE REGIONAL.

Cette démarche se déroulera sur une demi-journée dans chacun des départements autour du M180 plus une spécialité aux choix entre juge courses-Sauts-Lancers ou Départ. Le M01 sera proposé en Visio lors d'une soirée

Ce calendrier a pour objectif de renforcer l'offre de formation JUGE REGIONAL au sein du département en proposant par anticipation un calendrier dû à une pénurie très remarquée de juge régional.»

3. RENTREE DANS LES CLUBS

Les « présaisies » de licences sont opérationnelles

Des modifications et/ou renseignements complémentaires sont obligatoires désormais pour valider définitivement la licence

La FFA a édité un document « début de saison 2022/2023 » qu'il conviendrait de lire attentivement avant toute saisie de licence.

La FFA souhaite également que le programme « I RUN CLEAN » soit bien connu de tous les athlètes.

Le dispositif d'aides financières continue avec des paiements simplifiés via la DRAJES

4. PLAN D'INVESTISSEMENT FEDERAL

Quelques précisions sont apportées suite aux réunions sur ce dispositif :

Un travail est en cours pour une nouvelle application SI FFA

Concernant la professionnalisation nous devrions avoir un emploi sur le développement en septembre 2022

Il faut aller au plus près des clubs pour mettre en place des formations et créer un réservoir de dirigeants

L'objectif 2024 est d'avoir un maximum d'éducateurs formés

5. INTERVENTION DES PRESIDENTS DES COMMISSIONS

FORME ET SANTE

Des réunions préparatoires au colloque de fin d'année ont eu lieu

Une réunion est prévue à La POMMERAYE en septembre. Contact à prendre avec le CD 49

CSO

Philippe LE PREVOST fait le bilan des interclubs et de l'incidence des montées et descentes suite aux résultats 2022

Il s'inquiète de la faible participation des athlètes aux championnats régionaux

Il souhaite échanger avec les autres ligues pour étudier ce phénomène

CR JEUNES

Véronique PIEUX souligne la bonne compétition de NANTES avec des « gamins contents d'être là) Il convient d'être vigilants à propos des athlètes hors ligue

L'équipe doit pouvoir travailler dans la sérénité.

COTR

Patrick TAFFOREAU est excusé retenu par une formation et Philippe DULON n'a pas d'information. Il signale toutefois qu'il a été retenu dans les 5 décideurs de l'OFA en matière de formation de formateurs.

La validation mensuelle, au niveau FFA, reste opérationnelle.

CR MASTERS

La participation aux régionaux masters fin mai a été catastrophique seuls 4 marcheurs ont participé (dont un hors ligue)

Daniel LANGLAIS pense que la grande majorité n'est intéressée que par les championnats de France qui rencontrent toujours un franc succès avec des performances d'un certain niveau

Il suggère que les masters soient inclus dans les championnats régionaux avec les autres catégories.

Il précise qu'en matière de performance il n'y a plus de « meilleure performance » mais des records sans obligation de contrôle anti-dopage.

Enfin, il précise qu'une étude est en cours pour l'organisation en décembre d'un meeting masters au Stadium Pierre QUINON

COMMISSION RUNNING

Philippe BRUNSCHWING Signale qu'il n'y a pas d'information particulière actuellement concernant le calendrier.

Sur la participation aux courses depuis la reprise il se dit assez mitigé. Il constate parfois des variations non négligeables.

Il faut prendre un peu de recul pour une analyse par rapport à la période antérieure au COVID. Gérard CLAIRE signale qu'il y a très peu d'épreuves à label enregistrées actuellement.

COMMISSION MARCHÉ

Françoise MELTIER informe que le « challenge » avance bien. La dernière épreuve est prévue à CARQUEFOU.

6. INTERVENTION DES PRÉSIDENTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

CD 44 – Francis RENOUX

Le CD44 fera une présentation, juste avant son Assemblée Générale du 14 octobre, sur la professionnalisation dans les clubs avec la participation de PSL44 (en tant qu'aide aux clubs employeurs) et de l'URSSAF (en tant que conseil sur les risques dans des situations de recours à l'auto-entrepreneuriat).

CD 53 – Jean Yves LORIOU

Débats très intéressants

CD 72 – Philippe LE PREVOST

Pas de postulant sur un appel fait par le Comité pour un apprenti

Section scolaire ?

Dans l'optique 2024 une négociation est en cours avec le Conseil Départemental. pour du matériel électronique

Attente de la réponse pour intervention en milieu scolaire

7. QUESTIONS DIVERSES

Yves BOISSERIE – Trésorier Général

Après remontée de critiques du jury concernant la restauration au cours de divers championnats il constate une nette différence dans les prestations offertes. Tant en qualité qu'en quantité.

Il faut être maintenant plus rigoureux pour que l'indemnité perçue par l'organisateur corresponde à ce qui est réellement offert aux juges et que tous les organisateurs fassent la même chose.

Estelle ARTU – Référente jury au CD

Elle demande si les pénalités pour non-présentation de juges sont toujours en vigueur.

La constitution d'un jury devient un véritable casse-tête et constat un manque de juges lancers.

Elle souligne la situation des jeunes juges et leur avenir. Il faut bien s'en occuper pour qu'ils continuent à apporter leur concours à nos organisations.